

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC a émis un emprunt obligataire garanti par l'Etat et réservé aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

Cette émission a porté sur un montant global de MAD 1 000 000 000 réparti en deux tranches A et B, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Cotation	Non cotée	Non cotée
Maturité	10 ans	20 ans
Amortissement	In fine	In fine
Plafond de l'émission	MAD 1 000 Millions	MAD 1 000 Millions
Nombre	10 000 obligations	10 000 obligations
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux nominal : Fixe	Entre 4,12% et 4,37%	Entre 4,40% et 4,90%
Date de jouissance	18 avril 2011	18 avril 2011
Période de souscription	Du 11 au 12 avril 2011	

Le montant global des souscriptions a atteint MAD 10 004 900 000.

Les souscriptions à la tranche B (20 ans) ont enregistré un montant de MAD 9 694 900 000 et ont été satisfaites à 100% pour les demandes au taux de 4,55%, et 18,24% pour les demandes à 4,58%.

Les souscriptions à la tranche A (10 ans) qui ont enregistré un montant de MAD 310 000 000 n'ont pu être satisfaites compte tenu de la sursouscription de la tranche B (20 ans) et de la priorité qui lui a été accordée en terme d'allocation.

Conseillers Financiers -
Coordinateurs Globaux

Attijari Finances Corp.



Attijariwafa
CORPORATE FINANCE

CDG Capital

CDG CAPITAL
GRUPE CDG

Co-Chefs de file du syndicat
de placement

Attijariwafa bank



Attijariwafa
BANQUE

CDG Capital

CDG CAPITAL
GRUPE CDG

Membres du syndicat de
placement

BMCE Bank

BMCE BANK



BMCE BANK

Banque Centrale Populaire

BANQUE POPULAIRE
MAROCAINE

XVE 22/04/11